

ASSURANCE / Contrats

Des fonds euros d'un nouveau genre

Avec 1300 GCPI codés, dont 800 actifs, le groupe Primonial est un acteur multicanal bien connu des partenaires. Il lance deux assurances-vie d'un nouveau genre qui s'ajoutent à son fonds en euros majoritairement investi en immobilier.

Acteur majeur du conseil patrimonial en France, le groupe Primonial puise sa force dans son indépendance, qui lui permet de sélectionner avec la plus grande liberté et une parfaite objectivité, les meilleurs talents financiers.

Primonial lance une alternative à la baisse des fonds en euros avec les trois véhicules d'investissement de la gamme *Energie*, qui ont deux points communs. Ils conservent la garantie sécuritaire des fonds en euros : le rendement d'une année donnée ne peut pas être négatif, quel que soit le comportement des marchés sur lesquels ils sont investis. Et ils ont vocation à délivrer un rendement supérieur aux fonds en euros classiques.

+ Points forts

- L'objectif est de dépasser largement la moyenne des rendements des fonds en euros.
- On conserve la sécurité en gommant tout risque de perte.

Notre avis

Le rendement des fonds en euros étant baissier, on ne peut que saluer les initiatives qui cherchent à l'augmenter.

- Point faible

- Le risque est de faire 0% si la configuration des marchés est mauvaise.
- Deux des trois fonds imposent de verser 30 ou 50% dans des UC.

@ Contact

Stefan de Quelen, directeur général
Primonial Partenaires
Tél.: 01.44.21.70.38
E-mail: stefan.dequelen@primonial.fr

Sécurité Pierre Euro, Sécurité Flex Euro et Sécurité Target Euro

- SÉCURITÉ TARGET EURO :** vise la performance. 30% d'UC minimum. Contrat d'assurance TARGET+.
- SÉCURITÉ PIERRE EURO :** osez l'immobilier. 50% d'UC minimum. Contrat d'assurance SÉRÉNIPIERRE.
- SÉCURITÉ FLEX EURO :** le dynamisme en poche. SANS CONTRAINTES d'UC. Contrat d'assurance SÉRÉNIPIERRE.

« La notion de gamme, souligne Stéphane Vidal, directeur général du groupe Primonial, permet de donner une liberté de choix à l'investisseur. Ces trois véritables fonds en euros, conçus avec nos partenaires assureurs et distribués en exclusivité par Primonial, illustrent notre volonté de diversification des moteurs de performance, tout en protégeant à 100% le capital net investi par nos clients, dans un contexte de marché incertain. »

Les deux assurances-vie (*Sérénipierre* et *Target+*) accueillant ces trois fonds exigent un versement minimal de 10000€ à la souscription. Les frais de gestion annuels sont classiques et s'élèvent à 0,80%.

→ **Fonds immobilier**

Lancé il y a près de quatre ans, *Sécurité Pierre Euro* repose sur des actifs sous-jacents, essentiellement immobiliers, qui sont sélectionnés et gérés par Primonial REIM. Il s'agit principalement des immeubles de bureaux et de commerce situés à Paris-Ile de France et dans des villes à fort potentiel. Il a servi un taux de rendement net de 4,15% en 2012 et en 2013, et de 4,05% en 2014.

Ce fonds est exclusivement accessible dans le contrat *Sérénipierre* (dont l'assureur est Suravenir). Chaque versement effectué sur ce fonds doit également être réparti sur au minimum 50% d'unités de compte (UC).

→ **Fonds flexible**

Dans le cadre de *Sérénipierre*, *Sécurité Flex Euro* s'appuie sur le fonds en euros classique de Suravenir et dynamise à hauteur maximale de 40% sa gestion grâce à un mandat flexible confié à Primonial AM. Son objectif : apporter une surperformance de 0,50 à 0,95 point chaque année. *Sécurité Flex Euro* n'impose aucun investissement en UC.

→ **Fonds à options**

C'est le mécanisme le plus novateur pour un fonds en euros. *Sécurité Target Euro* cherche à bénéficier de la performance des marchés mondiaux via une gestion multiclassés d'actifs, systématiquement ajustée grâce à un moteur fondé sur les technologies financières les plus pointues. Chaque année, le rendement du fonds en euros est investi dans des options qui, grâce à leur effet de levier, vont amplifier la performance. En cas de scénarii des marchés financiers défavorables, l'investisseur ne percevrait aucun rendement, mais son capital net investi reste garanti à 100%. Si les rachats totaux et les avances sont libres, les retraits partiels sont limités. Il est accessible dans le nouveau contrat d'assurance-vie *Target+*, dont l'assureur est Oradéa Vie, qui dispose de près de deux cents supports financiers. Chaque versement doit comporter au minimum 30% d'unités de compte.